



BNP PARIBAS FORTIS | BNP PARIBAS FORTIS FUNDING

BP2F SRI NOTE SERIES

ANNONCE DE CERTIFICATION

Aux souscripteurs,
Au public,



**BNP PARIBAS
FORTIS**

Forum ETHIBEL asbl¹ a été chargée par **BNP Paribas Fortis** d'effectuer des contrôles indépendants de la conformité d'une série d'émissions sous le nom **BP2F SRI Note** à ses profils éthiques et sociétaux. Les notes sont des obligations structurées, émises par **BNP Paribas Fortis Funding** (en abrégé "BP2F") et garantie par **BNP Paribas Fortis SA**. Elles peuvent être émises à plusieurs reprises, chaque fois avec une période d'inscription fixe et limitée.

L'objectif des BP2F SRI Notes

Obligation structurée. Les **BP2F SRI Notes** sont des produit structuré, c.à.d. des produits d'investissement comportant d'une part une composante épargne destinée à protéger totalement ou partiellement le capital investi et d'autre part un ou plusieurs instruments dérivés. Le remboursement final ou le rendement d'un produit structuré dépend, selon une formule établie, de l'évolution d'une ou de plusieurs valeurs sous-jacentes.

Valeur sous-jacente. La 'prime de remboursement' dépend de l'évolution d'un indice boursier, l'indice **Ethical Europe Equity Index**, qui est composé de 30 actions européennes, sélectionnées sur base d'une combinaison de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et éthiques d'une part ainsi que de critères financiers d'autre part.

Composante épargne. Une partie du capital versé initialement est investie dans une obligation zéro-coupon, c.à.d. une obligation qui ne donne pas droit à détachement de coupon, mais qui donne droit à l'échéance au remboursement du montant de la valeur nominale.

Un montant équivalent au capital versé est réinvesti par **BNP Paribas Fortis** selon des critères socio-éthiques.

Réinvestissement du capital

Afin de profiler le caractère socio-éthique, **BNP Paribas Fortis** réalise pour le montant total du capital versé, des prêts, des investissements ou des participations dans des sociétés, organismes ou projets qui répondent à l'une des caractéristiques suivantes:

1. Ils peuvent être considérés comme socialement innovant.
2. Ils présentent une forte composante sociale et méritent le prédicat "Entrepreneuriat Social" ou "Projet Social".
3. Ils sont fortement axés sur les produits respectueux de l'environnement ou de développement durable.
4. Ils offrent une gamme substantielle de produits ou de services socio-écologiques de premier plan.

Ces critères positifs peuvent être détaillés comme suit:

1. Socialement innovant peut signifier:
 - Travailler vers une société démocratique et autogestion, ou
 - Promouvoir l'émancipation des groupes discriminés et la lutte contre l'intolérance, ou
 - La poursuite du développement durable ou
 - Travailler sur la croissance personnelle.
2. Investir dans l'Entrepreneuriat Social et Projets Sociaux est en fait destiné à:
Ecoles et Universités | Éducation et intégration | Les ateliers protégés et les sociétés liées (reconnu par VOSEC et CWES) | Hôpitaux | ONG (Croix-Rouge, Médecins sans frontières, Oxfam, ...) | CPAS | Maisons de retraite - Service flats | Abris pour les jeunes et les défavorisés | Paramètres psychiatriques | Culture | Développement | octroi de microcrédits | Commerce Équitable | Soins de santé

- (soins infirmiers, soins palliatifs, ...) | Logement Social | Recherche et développement dans le secteur social.
3. En mettant l'accent sur des produits respectueux de l'environnement ou de développement durable les catégories suivantes sont envisagées:
Energie renouvelable et Efficacité énergétique (énergie éolienne, solaire, pompes à chaleur, biomasse, hydraulique, isolation, double vitrage, des maisons passives) | Voitures électriques et hybrides | Traitement et approvisionnement de l'eau | Agriculture durable | Pêches durables | La foresterie durable | Transport collectif et durable | Traitement et recyclage des déchets
 4. Par une gamme substantielle, on entend qu'au moins 50% du chiffre d'affaires provient de produits ou services d'une qualité écologique ou sociale exceptionnelle.

Un indice éthique nouvellement développé

L'indice **Ethical Europe Equity** est développé par **Solactive AG** à la demande de **BNP Paribas** en collaboration avec **Vigeo**ⁱⁱ et **Forum ETHIBEL**. L'indice est composé de 30 actions européennes, sélectionnées sur base de leur performance ESGⁱⁱⁱ et éthique selon une approche 'best in class' ainsi que sur base de critères financiers. La composition de l'indice est revue tous les 3 mois.

Solactive publie tous les ajustements trimestriels après audit et approbation par **Forum ETHIBEL**. Les certifications et toute information sont disponibles sur le site: www.solactive.com/en/?s=ethical+europe+equity.

Portée du certificat

Rôle de Forum ETHIBEL. **Forum ETHIBEL** agit seulement en tant qu'auditeur et organisme certificateur. Le label Ethibel n'est pas impliqué dans la mission.

Sens et portée. Un certificat ou une déclaration de certification est une preuve écrite, indiquant qu'un produit est conforme aux règles ou normes de qualité auto-imposées par le client.

Mission. Un certificat de **Forum ETHIBEL** fournit des garanties qu'un produit ou instrument financier est conforme aux critères extra-financiers comme indiqués dans le prospectus, dans le cahier des charges ou dans les brochures commerciales.

Déclaration initiale de vérification

Forum ETHIBEL effectuera des contrôles de la conformité aux critères en vue d'un rapport public. Le premier certificat sera délivré après la clôture de la période de souscription de la note concernée, dès lors annuellement dans un 'Certificat Collectif' pour tous les BP21F SRI Notes en cours, avec indication de leurs encours respectives. Les certificats les plus récents sont disponibles à tout moment sur: www.bnpparibasfortis.be/epargnerinvestir > [produits structurés](#) > [obligations structurées](#).



Forum ETHIBEL asbl
Herwig Peeters, Directeur
Bruxelles, 1 juillet 2013

ⁱ **Forum Ethibel** est une association belge, créée en 1992 et reconnue en tant qu'expert de la notation, du contrôle indépendant et de la certification de produits répondant à des standards éthiques, sociétales, écologiques de bonne gouvernance (www.forumethibel.org).

ⁱⁱ **Vigeo** est le premier expert européen de la performance responsable, fondé en 2002. VI-GEO mesure les performances et les risques des entreprises au regard de six domaines de responsabilité sociale: environnement, droits humains, ressources humaines, engagement sociétal, comportement sur les marchés et gouvernance d'entreprise. (www.vigeo.com).

ⁱⁱⁱ **ESG** est un acronyme qui reporte sur les indicateurs Environnementaux, Sociétales et de la bonne Gouvernance d'entreprise, qui sont considérés comme les trois domaines les plus importants pour l'analyse extra-financière des investissements.